

Infos pratiques

Chaque assistante sociale est responsable d'une ou plusieurs unités de soins.

En cas de besoin, adressez-vous au personnel du service dans lequel vous êtes hospitalisé.

Retrouvez toutes les infos utiles sur notre site web.



Ne pas jeter sur la voie publique - Septembre 2024.




Rue L. Caty 136 - 7331 Baudour


www.epicura.be


078 / 150 170

Suivez-nous !



EpiCURA
mon hôpital

Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

Service social

ECOUTE ACCOMPAGNE ORIENTE

Pourquoi faire appel au service social ?

- votre maladie/hospitalisation génère beaucoup d'angoisses
- vous êtes un proche d'un patient et vous vous inquiétez des impacts de sa maladie
- vous avez des questions/inquiétudes sur l'impact financier de votre hospitalisation
- vous êtes aidant proche d'un patient et faites face à des difficultés (financières, épuisement,...)
- votre pathologie diminue votre autonomie et vous vous questionnez sur votre lieu de vie (trouver des aides ou envisager une institution)
- vous êtes hospitalisé et souhaitez que votre sortie soit organisée et coordonnée

Quand faire appel au service social ?

- en consultation/préhospitalisation,
- en cours d'hospitalisation ou en traitement ambulatoire,
- après une hospitalisation.

Le service social travaille en collaboration avec différents professionnels tant en interne qu'à l'extérieur de l'hôpital. Il vous assure la **confidentialité**, le respect de vos choix et les droits du patient.

